



## **APPEL À COMMUNICATIONS**

### ***Penser la francophonie canadienne au prisme de la résilience, de la résistance et des alliances***

**ACFAS 2014 – Université Concordia, Montréal (QC) – 13 et 14 mai 2014**

---

L'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) et le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF) organisent, dans le cadre du 82<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS, un colloque multidisciplinaire réunissant chercheurs et étudiants universitaires, ainsi qu'intervenants communautaires et gouvernementaux, dans une visée de réflexion et de dialogue. Ce colloque aura lieu à l'Université Concordia, à Montréal, les 13 et 14 mai 2014. Le comité organisateur invite tous les chercheurs et étudiants universitaires ainsi que tous les intervenants communautaires et gouvernementaux intéressés par le thème du colloque à soumettre une proposition de communication.

***Date limite de soumission de propositions : 13 novembre 2013***

---

### **Penser la francophonie canadienne au prisme de la résilience, de la résistance et des alliances**

Ce colloque se veut l'occasion pour les chercheurs universitaires, ainsi que pour les intervenants communautaires et gouvernementaux, de porter un regard neuf sur la francophonie canadienne d'hier et d'aujourd'hui avec, pour lentille, les trois notions suivantes : *résistance, résilience et alliances*.

Comment ces notions se conçoivent-elles et s'appliquent-elles dans le contexte d'une francophonie non seulement de plus en plus diversifiée, mais peut-être aussi de plus en plus reconnue d'un point de vue juridique et étatique? Comment peut-on les intégrer dans une réflexion plus large sur les conditions d'une francophonie plus forte et mieux portante à l'heure où plusieurs communautés sont toujours aux prises avec un taux d'assimilation croissant et où certaines d'entre elles ont parfois de la difficulté à établir des relations constructives avec d'autres acteurs sociaux, tant à l'intérieur de l'espace communautaire qu'à l'extérieur? Dans quelle mesure ces notions peuvent-elles nous aider à réfléchir autrement à certains défis contemporains liés à la diminution du poids politique des francophones aux différents paliers gouvernementaux, au contexte global d'austérité budgétaire, ou encore à la privatisation croissante des services publics?



Ce colloque propose ainsi de placer les notions de résistance, de résilience et d'alliances au cœur de la discussion de manière à interroger les enjeux de la francophonie canadienne sous un angle différent et envisager de nouvelles avenues de solutions et de réponses. Plus exactement, il s'agit de voir, d'une part, comment ces notions peuvent nous amener à mieux comprendre les capacités d'habilitation, de responsabilisation et d'autodétermination des francophonies minoritaires aujourd'hui et, d'autre part, comment elles peuvent nous permettre d'éclairer leur passé et cerner la spécificité de leur expérience historique.

Voici les trois axes dans lesquels les communications pourront s'inscrire :

### **A) Résistance**

De Papineau à Riel, de la survivance à l'indépendance, de la lutte contre le Règlement 17 à S.O.S Montfort en passant par l'Ordre de Jacques-Cartier, les exemples de résistances francophones, comme les visions qui les guident, se sont multipliées à travers l'histoire.

Quelles leçons les francophones peuvent-ils tirer de ces luttes? Quelles formes ont-elles prises historiquement et comment ont-elles évolué? Comment peut-on envisager la résistance en 2014? A-t-elle pour unique signification celle de s'opposer de façon réactive à la domination exercée par la culture majoritaire? Ne renvoie-t-elle qu'à la défense d'acquis et ne s'exprime-t-elle que devant les tribunaux? La francophonie peut-elle/doit-elle encore envisager son action collective sur un registre de résistance?

Ou bien la résistance peut-elle aussi constituer une puissance créatrice permettant à la francophonie de se réinventer? Peut-on parler aujourd'hui de créativité résistante ou encore de résistances créatives?

Pour quel projet de société les francophones seraient-ils prêts à lutter en 2014? Dans quelles luttes, proprement francophones ou plus larges, s'engagent-ils? Comment leurs résistances se comparent-elles avec celles des autres cultures minoritaires, notamment avec les résistances pratiquées par les Métis et les Premières Nations?

### **B) Résilience**

Dans la sphère sociale, la notion de résilience désigne une capacité à (sur)vivre, à s'adapter et à durer. Selon Gilles Paquet, elle désigne des stratégies d'autoconservation, de rééquilibrage, de réorganisation, ou encore de maintien des seuls éléments les plus forts. Chez les individus, la capacité de résilience se mesure par l'estime personnelle, la confiance en soi, la sécurité linguistique, la créativité, le volontarisme, l'optimisme, etc.

Comment la notion de résilience s'arrime-t-elle à celles de résistances et d'alliances? Dans quels événements et processus historiques peut-on reconnaître la capacité de résilience de la francophonie canadienne? Qu'est-ce qui différencie la résilience francophone au Canada des autres formes de résilience sociale ailleurs dans le monde? À l'inverse, que peut-elle avoir en commun avec celles des autres cultures en milieu minoritaire?



Comment cette notion de résilience nous permet-elle de penser les espaces institutionnel, culturel, économique, identitaire et symbolique de la francophonie canadienne? Quelles réflexions peut-on en tirer? Comment cette notion s'articule-t-elle avec le droit, outil privilégié par les minorités de langue officielle pour assurer leur épanouissement? Comment se conjugue-t-elle avec l'enjeu de la multiplication des identités et des sentiments d'appartenance au sein des communautés francophones? Le modèle associatif sur lequel s'est construite la francophonie canadienne des dernières décennies renforce-t-il ou affaiblit-il cette capacité de résilience? Où s'inscrit l'école, le lieu principal de transmission et de transformation de l'identité, dans cette réflexion sur la résilience en francophonie canadienne? Quel écho cette notion a-t-elle dans le domaine des arts et comment, inversement, les arts peuvent-ils renforcer la résilience de la communauté francophone?

### **C) Alliances**

La francophonie canadienne ne peut faire l'économie d'une réflexion sur l'altérité. La vulnérabilité de ses institutions et l'impossibilité pour elle de se réaliser pleinement comme société autonome et autosuffisante rendent nécessaire, voire souhaitable, un questionnement de fond sur les liens, les interdépendances et les alliances qu'elle est susceptible de nouer. C'est ainsi que le troisième et dernier axe fait référence à la capacité des communautés francophones à créer des solidarités par le biais d'alliances, à l'interne comme à l'externe, avec d'autres acteurs sociaux (Premières Nations, Métis, anglophones, anglophones bilingues, nouvelles générations, nouveaux arrivants francophones, groupes multiculturels, groupes religieux, élites politiques, francophonie internationale, etc.).

La francophonie canadienne accorde-t-elle suffisamment d'importance aux alliances intercommunautaires, intracommunautaires, ou encore, intergénérationnelles? Si ce n'est pas le cas, pourquoi? Quels sont les principaux obstacles? Le modèle associatif actuel est-il propice à ce genre de collaborations? Quels types d'alliances les francophonies minoritaires au Canada devraient-elles privilégier? À quelles fins? Quels seraient les critères pour déterminer si une alliance est avantageuse du point de vue du développement et de l'épanouissement d'une communauté francophone? Quelles expériences passées se sont avérées fructueuses? Quelles solidarités élémentaires devraient être envisagées? Qu'est-ce qui les suscite et les rend durables? À quel palier de gouvernement (fédéral, provincial/territorial, municipal) ces alliances sont-elles les plus susceptibles de se produire? Comment ces alliances témoignent-elles d'une capacité de résilience et permettent-elles de comprendre les formes actuelles de résistance?



### Autres angles d'interrogation proposés

La thématique proposée pourrait se traduire par des analyses portant sur bon nombre de questions dont certaines sont présentées ici à titre d'exemple :

- Quels sont (ont été) les principaux défis de la francophonie canadienne? Quels sont ceux auxquels cette dernière choisit de répondre (a-t-elle choisi, dans le passé, de répondre) par un acte de résistance?
- Comment l'acte de résistance se conçoit-il, comment se traduit-il au sein de la francophonie canadienne, aujourd'hui comme hier? Comment les résistances d'aujourd'hui cadrent-elles avec celles du passé? Comment se comparent-elles avec celles menées par d'autres communautés en situation minoritaire, notamment avec celles pratiquées par les Métis et les Premières Nations?
- La résistance peut-elle s'avérer créatrice et créative en milieu minoritaire francophone? Que peut-elle créer et comment?
- De quelle manière l'acte de créer – qu'il s'agisse de la création sociale, artistique, juridique, institutionnelle, intellectuelle, spirituelle ou autre – s'avère-t-il un acte de résistance au sein de la francophonie canadienne?
- Quelles sont les caractéristiques d'une communauté résiliente en situation minoritaire? À quel degré les communautés constituant la francophonie canadienne sont-elles résilientes? Comment jauger, scientifiquement et/ou politiquement, ce degré?
- Quelle est la dynamique entre résilience et pluralisme en milieu francophone, hier comme aujourd'hui?
- Quelles mesures les communautés francophones prennent-elles (ont-elles prises dans le passé) pour mieux assurer leur propre résilience? Comment ces mesures se comparent-elles avec celles prises par les Premières Nations, les Métis et d'autres groupes en milieu minoritaire?
- Quelles alliances – tant à l'interne qu'à l'externe -- les communautés francophones ont-elles cherché à créer dans le passé? Comment ont-elles établi ces alliances? Quels en ont été les principaux résultats?
- Quelles alliances internes ou externes peut-on envisager aujourd'hui? À quels défis la francophonie canadienne doit-elle faire face si elle souhaite établir ces alliances aujourd'hui?
- Comment les notions de résistance, de résilience et d'alliances se sont-elles conjuguées dans le passé ou se conjuguent-elles encore aujourd'hui?
- Comment les notions de résistance, de résilience et d'alliances peuvent-elles structurer (ont-elles structuré) l'identité francophone, la conception francophone de l'Autre et la dynamique entre les francophones et les autres?



### **Considérations supplémentaires pour chercheurs universitaires et étudiants**

Nombreux, sur le terrain francophone, sont les exemples permettant de repenser la signification de la résistance, de la résilience et des alliances d'aujourd'hui et d'hier. Nombreux également sont les travaux, surtout en littérature, en sociologie et en science politique, qui ont abordé le Canada français d'hier et d'aujourd'hui sous l'angle de problématiques similaires. Les notions d'« exigüité » et de « fragilité », auxquelles François Paré a apporté un éclairage nouveau, tout comme celles de « vitalité » et d'« autonomie » (Rodrigue Landry) ou encore d'« habilitation » (Rémi Léger), viennent immédiatement à l'esprit. On pourrait aussi évoquer certains des travaux les plus importants de Fernand Dumont, notamment sa célèbre *Genèse de la société québécoise*, dont les analyses s'attardent aux facteurs relevant du développement endogène de la « référence » canadienne-française et de ses capacités à persister dans l'espace et le temps. On ne saurait non plus négliger la pertinence de l'apport des théories postcoloniales dans l'étude des minorités francophones, tel que le proposent certains travaux de Claude Couture.

Doit-on prolonger ou revisiter ces cadres conceptuels aujourd'hui? Quelle est leur pertinence eu égard à une réflexion sur les modes de résistance, de résilience et d'alliances? Plus largement, quelle est la portée scientifique et communautaire de ces trois notions? Serait-il profitable de les confronter à une conception autochtone de ces mêmes questions? Quelles dimensions historiques recouvrent-elles? Comment opèrent-elles aujourd'hui? Quels sens peuvent-elles prendre dans les pratiques effectives, la gouvernance, la mobilisation et les modes d'intervention des acteurs de la francophonie canadienne? Dans quelle mesure sont-elles susceptibles de permettre aux francophones de se réimaginer et de se réengager dans leurs milieux respectifs? Comment pourraient-elles se traduire en méthodologies, en politiques, en actions? Quelles sont les caractéristiques objectives d'une communauté en situation minoritaire qui soit résistante, résiliente et/ou capable d'identifier et de nouer des alliances bénéfiques?

### **Considérations supplémentaires pour intervenants non universitaires**

Lorsqu'on évalue les notions de résistance, de résilience et d'alliances à partir de l'expérience communautaire, quelles conclusions peut-on en tirer? Quelles stratégies, politiques et actions – gouvernementales comme communautaires – l'analyse de ces phénomènes suggère-t-elle? Ces notions invitent-elles, par exemple, les acteurs de la francophonie canadienne à adopter des approches nouvelles ou à considérer de nouveaux lieux de mobilisation (le milieu municipal, par exemple, tel que le suggère la tenue récente des États généraux de la francophonie de Sudbury et d'Ottawa)? Quelle posture des communautés francophones résistantes ou résilientes pourraient-elles adopter vis-à-vis du gouvernement fédéral à l'heure où se met en place la nouvelle Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018? Si on se livre à une analyse d'exemples récents de résistance, de résilience et d'alliances en milieu minoritaire, quelles sont les meilleures pratiques qui peuvent ressortir d'un tel exercice critique? Qu'est-ce qui complique ou facilite la mise en œuvre de telles pratiques? Qu'est-ce que la francophonie canadienne pourrait tirer de l'expérience des Premières Nations et des Métis quant à la manière de pratiquer la résistance, la résilience et les alliances?



### **Appel à un dialogue entre différents milieux et différentes disciplines**

Ce colloque se veut une occasion d'échanges dynamiques entre les chercheurs issus des milieux universitaire, communautaire et gouvernemental. Une combinaison judicieuse de communications et de tables rondes thématiques permettra aux chercheurs de tous les horizons de réfléchir et de débattre ensemble sous plusieurs formes.

Les chercheurs intéressés par les thématiques suggérées sont invités à proposer une communication recoupant ou combinant l'un ou l'autre des axes d'interrogation précédemment soulevés. Ces questions se prêtent à des analyses puisant dans plusieurs disciplines et l'expérience de plusieurs milieux. Des perspectives comparées sont, pour l'occasion, particulièrement bienvenues.

### **Propositions de communication ou de séance thématique**

Le comité organisateur invite les chercheurs universitaires, communautaires et gouvernementaux de tout horizon disciplinaire à proposer l'une ou l'autre des modalités de participation suivantes :

- une communication de 20 minutes ;
- une séance thématique regroupant jusqu'à trois communications de 20 minutes.

La participation des étudiants à titre de conférenciers est particulièrement souhaitée et encouragée.

Veillez vous référer aux modalités de proposition détaillées suivant cet appel pour plus d'information.



## Modalités de proposition d'une communication

### Soumission des propositions

Veillez soumettre votre document en format électronique à l'adresse suivante :  
[info@francophoniecanadienne.ca](mailto:info@francophoniecanadienne.ca).

### Date limite de soumission des propositions

13 novembre 2013

### Consignes à l'intention des chercheurs universitaires et des étudiants

#### Présentation de la proposition

- Coordonnées exactes de chaque présentateur ou présentatrice (nom, prénom, fonction, établissement, adresse électronique).
- Texte de 400 mots environ, incluant les éléments suivants (dans la mesure du possible)
  1. Le titre de la communication;
  2. Objet/sujet de recherche et problématique;
  3. Brève exposition de la méthodologie utilisée;
  4. Présentation succincte des idées principales/résultats.
- Courte bibliographie (max. une page) appuyant la proposition.
- Biographie succincte (5 lignes par présentateur ou présentatrice).
- Indication pour l'utilisation d'équipement audiovisuel.

#### Critères de sélection

- Le potentiel de contribution à l'avancée des connaissances sur la francophonie canadienne.
- Les qualités théoriques et méthodologiques de la recherche.
- La pertinence de la proposition au regard des approches et des axes prioritaires énoncés dans le présent appel de communications\*.

*\* Les communications présentées devront préférablement porter sur les thèmes principaux, mais pourront traiter d'autres sujets en lien avec la francophonie nord-américaine.*



## Consignes à l'intention des chercheurs et intervenants non universitaires

### Présentation de la proposition

- Coordonnées exactes de chaque présentateur ou présentatrice (nom, prénom, fonction, association/établissement, adresse électronique).
- Texte de 300 mots environ, incluant les éléments suivants (dans la mesure du possible)
  1. Le titre de la communication;
  2. Objet/sujet de l'analyse;
  3. Brève exposition de l'analyse ;
  4. Présentation succincte des résultats ou des conclusions.
- Courte bibliographie (max. une page) appuyant la proposition (publications communautaires, gouvernementales et/ou scientifiques).
- Biographie succincte (5 lignes par présentateur ou présentatrice).
- Indication pour l'utilisation d'équipement audiovisuel.

### Critères de sélection

- Le potentiel de contribution à l'avancée des connaissances sur la francophonie canadienne.
- La pertinence de la proposition au développement de la francophonie canadienne ainsi que de politiques gouvernementales touchant cette dernière.
- La pertinence de la proposition au regard des thématiques énoncées dans le présent appel de communications\*.

*\* Les communications présentées devront préférablement porter sur les thèmes principaux, mais pourront traiter d'autres sujets en lien avec la francophonie nord-américaine.*

### Évaluation des propositions

Chaque proposition fera l'objet d'une évaluation par un comité scientifique mixte (universitaire-non universitaire) constitué à cet effet.



### Appui financier

Le comité organisateur offrira de façon prioritaire aux conférenciers étudiants un appui financier servant à défrayer partiellement, et sur une base de remboursement, leurs frais de déplacement et d'hébergement. Cette aide sera calculée en fonction de l'importance des frais de déplacement et d'hébergement prévus pour chaque étudiant demandeur, une fois que l'étudiant ou l'étudiante aura confirmé les appuis financiers que son université entend lui offrir.

Si le comité organisateur réussit au cours des prochains mois à obtenir des financements supplémentaires auprès de bailleurs de fonds externes, il cherchera aussi à offrir de façon prioritaire aux conférenciers issus du milieu communautaire une aide financière servant à défrayer partiellement, et sur une base de remboursement, leurs frais de déplacement et d'hébergement. Cette aide sera calculée en fonction de l'importance des frais de déplacement et d'hébergement prévus pour chaque conférencier communautaire demandeur, une fois que le conférencier ou la conférencière aura confirmé les autres appuis financiers dont il ou elle bénéficie.

### Comité organisateur

Diane Côté  
Fédération des communautés francophones  
et acadienne du Canada

François-Olivier Dorais  
Université de Montréal

Peter Dorrington  
Université de Regina

Pascal Marchand  
Association des universités de la francophonie  
canadienne

Mathieu Wade  
Université du Québec à Montréal

### Coordination

Éric Fisk  
Association des universités de la francophonie  
canadienne

### Organisateurs institutionnels

Association des universités de la francophonie  
canadienne

Réseau de la recherche sur la francophonie  
canadienne

### Comité scientifique

Chantal Alarie  
Conférence ministérielle sur la francophonie  
canadienne

Ibrahima Diallo  
Université de Saint-Boniface et ancien  
président de la Société franco-manitobaine

Paul Dubé  
Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta

Julien Massicotte  
Université de Moncton

Anne Mévellec  
Université d'Ottawa